

## **Résolution pour la formation et l'information des Conseillers municipaux en matière de développement de quartiers durables / d'éco-quartiers.**

Vu l'acceptation par 34 communes, du déclassement du périmètre Cherpines-Charrotons lors de la votation populaire du 15 mai 2011,

vu l'acceptation, par cette votation, du déclassement de 58 hectares de terre agricole contre la promesse de construction de notamment 3000 nouveaux logements dans un écoquartier,

vu l'inexistence de quartiers de ce type à Genève ou dans les cantons romands environnants,

vu la volonté et la responsabilité des autorités des communes concernées, tant au niveau exécutif qu'au niveau délibératif, de respecter cette promesse,

vu le besoin de modifier nos à priori, dès lors qu'un éco-quartier doit être « pensé autrement » que ceux existants chez nous à ce jour,

vu la nécessité, pour ce faire, d'appréhender les objectifs environnementaux, sociaux, participatifs et urbanistiques qui fondent une démarche éco-quartier, afin qu'ils alimentent nos réflexions pour le périmètre des Cherpines-Charrotons,

vu l'existence de tels quartiers, en Suisse et dans d'autres pays voisins,

vu l'intérêt de pouvoir visualiser ceux-ci concrètement, connaître leurs modes de réalisation, les points de vigilance à observer, les erreurs à éviter de commettre, leur façon de vieillir au fil du temps et ainsi mieux comprendre comment se finalisent les choix que nous aurons à effectuer,

### **le Conseil municipal décide**

De charger le Conseil administratif, d'organiser à l'attention des autorités politiques communales et des chefs de service communaux concernés :

- une séance d'information sur la définition de tout ce qui est compris et sous-entendu dans le terme « éco-quartier » ;
- la restitution du travail effectué lors de l'évaluation du projet dans le cadre des « quartiers durables » par Sméo ;
- une visite d'éco-quartiers existants, tels p. ex : Freiburg im Breisgau dont il est souvent fait mention, Tübingen, ou tout autre quartier développé dans un esprit durable.

Pour le PLR :

Joaquim Barbosa, Cédric Epenoy, Michel Favre, Pierre-Alain Gaud, Roberto Righetti, Conseillers municipaux

***Résolution acceptée par 14 oui, 6 non et 2 abstentions.***